

COMMUNIQUE



Le 24 mars 2017 – 17h45

Groupe Eurotunnel SE annonce la publication de son Document de Référence 2016

Groupe Eurotunnel SE a déposé son Document de Référence 2016 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 17 mars 2017. Il a été publié le 20 mars 2017.

Ce document est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut également être consulté sur le site de Groupe Eurotunnel SE (www.eurotunnelgroup.com). (espace « Actionnaires/Investisseurs– Informations réglementées– Rapports financiers annuels »).

Les documents suivants sont intégrés dans le Document de Référence :

- Le rapport financier annuel 2016 ;
- Le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration ainsi que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques ;
- Les rapports des commissaires aux comptes et leurs honoraires ;
- Le descriptif du programme de rachat d'actions.